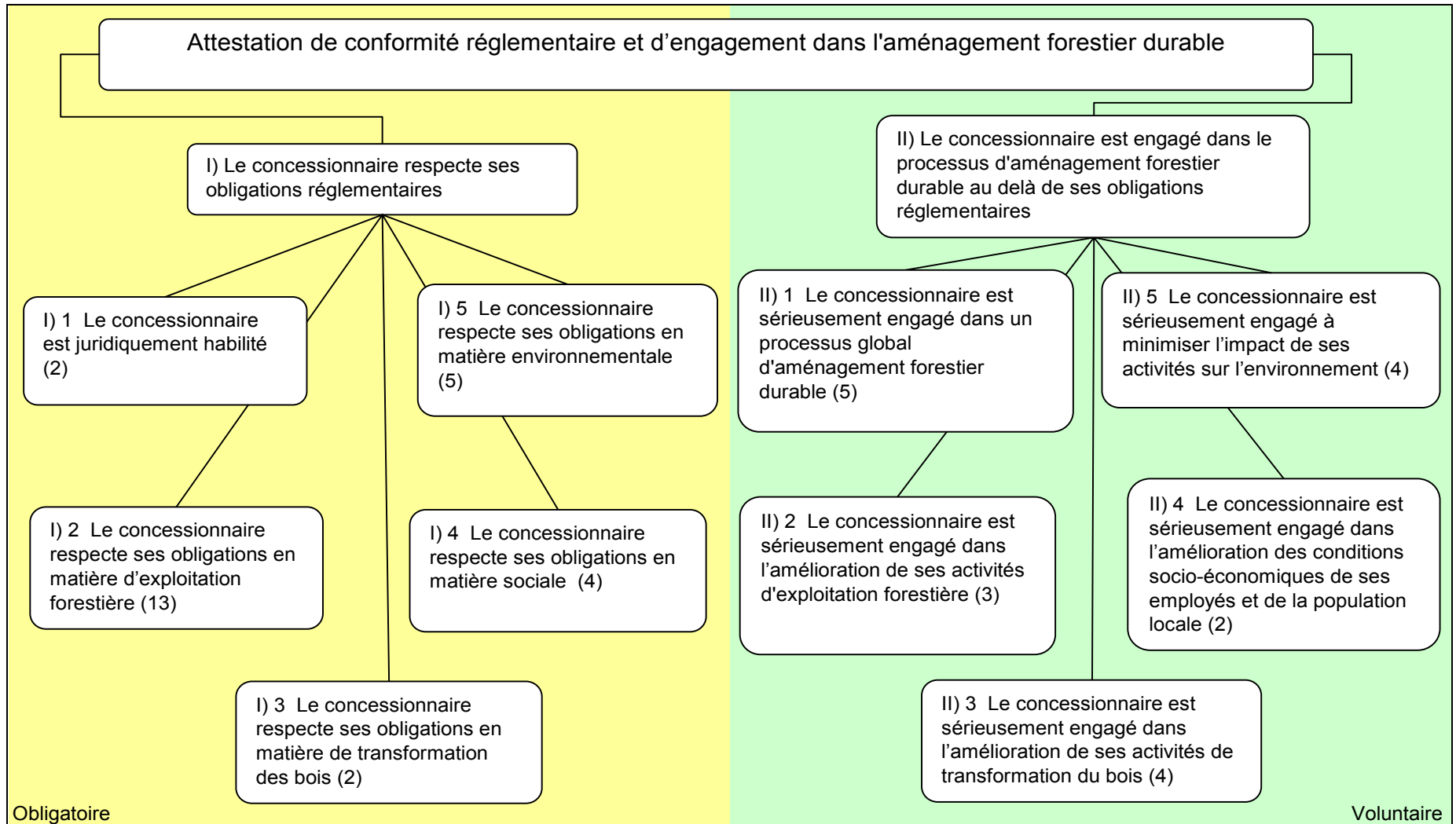


FORCOMS – Architecture des indicateurs¹



¹ Cette architecture inclut les titres, les sous-titres, et les indicateurs - respectivement principes, critères, et indicateurs si vous voulez.

FORCOMS – Indicateurs

Nouveau Réf. # ²	Ancienne Réf. # ³	Indicateurs	Catégories de pratiques	Moyen de vérification	Nature et sources des données pour vérification
I)		Le concessionnaire ⁴ respecte ses obligations réglementaires			
I) 1		Le concessionnaire est juridiquement habilité.			
I) 1.1	1.1	Le concessionnaire est une entité juridique en règle, est agréé à la profession forestière et détient un titre forestier légal.	Légal	Documents	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le titre forestier légal, • Registre du commerce, • Numéro de contribuable, • Agrément à la profession forestière, • Notification de suspension d'agrément par l'Administration, • Notification d'abandon, de retrait ou de transfert du titre forestier, • Touts autres documents pertinents. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Idem à ci-dessus <u>Autres</u>
I) 1.2	3.2	Le concessionnaire est en règle et à jour vis-à-vis toutes ses différentes obligations fiscales (impôts, redevances, taxes forestiers et autres charges fiscales).	Légal	Documents	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Quitus divers <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Quitus • Avis de cotisations • Avis de redressements • Etc. <u>Autres</u>

² Cette référence reflète la nouvelle architecture présentée au-dessus.

³ La référence présenté dans la compte-rendu de l'atelier Douala (mars 2, 2004).

⁴ Concessionnaire comprend le concessionnaire proprement dit, ainsi que ses employés et tous les sous-traitants engagés par celui-ci pour la conduite de tous travaux ou activités relievant à l'exploitation forestière ou l'aménagement forestier pour le compte du concessionnaire.

I) 2		Le concessionnaire respecte ses obligations en matière d'exploitation forestière			
		Relatives à la convention provisoire et définitive			
I) 2.1	1.3	Le concessionnaire a (i) déposé et/ou (ii) signé une convention provisoire d'aménagement ou tout autre document équivalent.	Légal	Documents	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Attestation du dépôt du document de convention provisoire (ii) Attestation de signature du document de convention provisoire. <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem à ci-dessus <p><u>Autres</u></p>
I) 2.2	1.3.1	Le concessionnaire dispose des ressources professionnelles compétentes et suffisantes, soit en interne, soit par le biais d'une firme spécialisée, pour l'élaboration de son plan d'aménagement forestier.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de travail d'un aménagiste forestier • Contrat avec un cabinet reconnu en aménagement forestier (avec le CV certifié d'un professionnel agréé) <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevue avec l'aménagiste forestier • Visite de bureau d'aménagement forestier
I) 2.3	1.5	Le concessionnaire a déjà entamé la planification ou la mise en œuvre de la collecte des données et de la réalisation des études de base pour la rédaction du plan d'aménagement et soumet les résultats pour validation à l'Administration chargée des forêts, le tout selon un calendrier pré-établi.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <p>Compte rendu d'étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de sondage (cartographie et pré-inventaire, taux de sondage), • Rapport d'inventaire d'aménagement et cartographie d'aménagement, • Rapport d'études socio-économiques, • Rapport de consultation avec les populations locales sur le droit d'usage, • Rapport d'études sur la faune et la biodiversité, • Rapport d'étude d'impact environnemental, • Rapport d'étude économique et industrielle, • Rapport d'étude sur les produits forestiers non ligneux (PFNL). <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'utilisation de terre (zonage), • Rapports de contrôle de terrain, • Communication diverse. <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées

I) 2.4	1.6	Le concessionnaire a déposé pour approbation à l'Administration chargée des forêts le plan d'aménagement dans les délais réglementaires.	Légal	Documents	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Plan d'aménagement (PA) Accuse de réception émise par l'Administration chargée des forêts <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> PA Accuse de réception émise l'Administration chargée des forêts Notes sur l'évaluation du plan d'aménagement <p><u>Autres</u></p>
I) 2.5	1.6.1	Le concessionnaire dispose d'un plan d'aménagement dûment approuvé par l'Administration chargée des forêts	Légal	Documents	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Attestation d'approbation de plan d'aménagement ou d'autre document équivalent <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Attestation d'approbation de plan d'aménagement ou d'autre document équivalent <p><u>Autres</u></p>
I) 2.6	nouveau	Le concessionnaire dispose d'une convention définitive	Légal	Documents	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Décret confirmant la convention définitive pour la concession forestière <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Décret confirmant la convention définitive pour la concession forestière <p><u>Autres</u></p>
		Relatives aux opérations forestières en générale			
I) 2.7	1.7.2, 1.8	Les limites physiques de la concession et des assiettes de coupe annuelles sont matérialisées et visibles sur le terrain selon les normes nationales.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Convention provisoire ou définitive Demande d'assiette de coupe incluant le rapport balivage Attestation d'assiette de coupe et les cartes d'exploitations forestières reliées, <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapports de contrôle sur le terrain par l'Administration Attestation d'assiette de coupe et les cartes d'exploitations forestières reliées <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Visite de terrain

I) 2.8	1.7, 1.8	Le concessionnaire exploite exclusivement les assiettes de coupe annuelles qui lui sont attribuées conformément aux provisions de la convention provisoire ou la convention définitive.	Légal	Documents, Télédétection, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> Revue des documents de convention nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation d'assiette de coupe et les cartes d'exploitations forestières reliées, • Rapports mensuels d'exploitation, • Carnets de chantier, • Lettres de voiture, <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle terrain <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain et relevés GPS • Télédétection
I) 2.9	1.7.1, 1.8	Les volumes abattus annuellement dans les assiettes de coupe attribuées respectent les volumes autorisés par l'Administration chargée des forêts	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnets de chantier, • Rapports d'exploitation forestière, • Attestation d'assiette de coupe et les cartes d'exploitations forestières reliées, • Lettres de voiture <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle sur le terrain de l'Administration <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain
I) 2.10	1.9, 1.8	Le concessionnaire respecte le DME (diamètre minimum d'exploitabilité) pour toutes les essences autorisées dans le certificat d'assiette de coupe en respect des prescriptions prévues au plan d'aménagement approuvé ou le code forestier.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnets de chantier, • Lettres de voiture, • Le cas échéant, le PA approuvé <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information de tiers • Visite de terrain
I) 2.11	nouveau	Le concessionnaire n'exploite que les essences forestières autorisées par le certificat d'assiette de coupe.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnets de chantier, • Lettres de voiture <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle terrain <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information de tiers • Visite de terrain

I) 2.12	1.10	Le concessionnaire marque les grumes abattues ainsi que les souches en forêt conformément aux dispositions réglementaires.	Légal	Documents, Visite de terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettres de voiture, • Carnets de chantier, • Registre des grumes en usine <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle terrain <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information de tiers • Visite de terrain
I) 2.13	1.14	Le concessionnaire justifie l'abandon de toutes les grumes provenant des arbres abattus.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnets de chantier, • Lettres de voiture, • Cartes opérationnelles d'exploitation, <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle terrain • Constat d'abandon • Procès verbaux <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information de tiers • Visite de terrain
I) 3		Le concessionnaire respecte ses obligations en matière de transformation des bois.			
I) 3.1	4.6	Le concessionnaire respecte la réglementation nationale en ce qui a trait le taux de transformation locale des bois abattus.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques à l'exportation, • Statistique de production, • Carnets de chantier, • Carnet d'usine • Rapport de production <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques à l'exportation, • Sondage des taux de transformation affichés par les entreprises • Lois et décrets d'application <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site et en usine

I) 3.2	2	Le concessionnaire s'assure que les grumes achetées sur le marché local pour être transformées dans ses installations sont accompagnées de tous les documents nécessaires pour attester de leurs origines légales.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par l'industriel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie des titres forestiers et des certificats des assiettes de coupe des fournisseurs agréés • Lettres de voiture • Attestation de paiement de taxe forestier • Toute autre document pouvant attester par le fournisseur de la légitimité de la provenance des bois <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain • Vérification des fournisseurs
Le concessionnaire respecte ses obligations en matière sociale					
I) 4					
I) 4.1	3.2	Les travailleurs du concessionnaire ont un contrat de travail et sont rémunérés et traités en conformité avec la réglementation locale en vigueur (code de travail) et les conventions collectives.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur • Un exemplaire des lois pertinentes • Contrats de travail • Convention collective <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de l'inspection de travail • Textes de lois <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain, • Entrevue avec des employés
I) 4.2	4.4	Le concessionnaire prend les mesures nécessaires pour favoriser les populations locales en matière d'emploi et de formation (compte tenu de leurs compétences).	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels de l'entreprise, • Statistiques d'embauche et de formation professionnelle • Etudes socioéconomiques (PA) <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevue avec des employés • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées

I) 4.3	4.5	Le concessionnaire respecte son cahier des charges en matière de santé et d'éducation et de développement socioéconomiques, notamment vis-à-vis des communautés locales.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges, • Accuse de réception de travaux <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapporte de contrôle <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées
I) 4.4	4.1	Le concessionnaire prend en compte les droits d'usage reconnus aux communautés locales dans la planification de la gestion des ressources forestières.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Études socio-économiques (PA) <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu des concertations avec les communautés locales • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées
I) 5		Le concessionnaire respecte ses obligations en matière environnementale			
		Relative à la viande de brousse.			
I) 5.1	5.1	Le concessionnaire établit et fait appliquer un règlement intérieur interdisant la participation de ses employés au braconnage, à la chasse commerciale ainsi qu'au transport ou au commerce de produits et de moyens de chasse.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur • Liste de sanctions et autres applications du règlement intérieur <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des procès verbaux d'infraction par l'administration <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptes-rendus des réunions de sensibilisation, • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées

I) 5.2	5.1	Le concessionnaire appui les initiatives visant à mettre à la disposition des employés des source alternatives de protéines à prix coûtant pour minimiser la consommation de viande de brousse, par exemple par le biais d'économats ou en appuyant des activités agropastorales (pisciculture, élevage de petit animaux, bétail).	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur, • Cahier de charges, • Rapports de projet, • Liste des achats • Liste des projets opérationnels <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain • Information de tiers • Rencontre avec les populations concernées
I) 5.3	5.4	Le concessionnaire contrôle l'accès à la concession forestière en mettant de postes et barrières de contrôle aux points de passage.	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur, • Documents officiels, • Rapport d'infraction soumis à l'administration • Cartes forestiers. <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain (barrières ou guérites)
I) 5.4	5.5	Le concessionnaire ferme les routes d'exploitation après exploitation, avec l'approbation préalable des autorités compétentes	Légal	Documents, Télé-détection, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels, • Cartes forestiers, • Album photos <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain, • Télé-détection
		Relative aux infrastructures physiques.			
I) 5.5	5.3	Le concessionnaire a réalisé une étude sur l'impact des infrastructures sur l'environnement et mets en œuvre les mesures d'atténuation identifiées	Légal	Documents, Visite de Terrain	<p><u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • PA, • Termes de références et rapports études d'impact, • Accusé de réception des travaux entrepris, • Cartes forestiers, • Album photos <p><u>Documents types à fournir par l'Administration</u></p> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain

II)		Le concessionnaire est engagé dans le processus d'aménagement forestier durable au delà de ses obligations réglementaires			
II) 1		Le concessionnaire est sérieusement engagé dans un processus global d'aménagement forestier durable			
II) 1.1	4.3	Le concessionnaire a une politique de formation du personnel visant à renforcer ses propres capacités dans les domaines de la gestion forestière durable.	Volontaire	Documents	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels de l'entreprise, • Plan de développement des personnels. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les personnels • Visite de terrain
II) 1.2	6.1	Le concessionnaire dispose d'une cellule permanente d'aménagement forestier pour assurer la mise en œuvre, la mise à jour, et le suivi continu du plan d'aménagement forestier.	Volontaire	Documents	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Organigramme, • Listes de personnel, • CV des aménagistes, • Contrat de longue durée avec une firme spécialisée, • Documentation des actions et procédure internes sur la gestion durable. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les personnels • Visite des lieux
II) 1.3	1.2, 6.2	Le concessionnaire collabore avec les organisations scientifiques, techniques, commerciales, et non gouvernementales en vue d'améliorer ses connaissances et ses capacités dans la gestion durable de la concession forestière.	Volontaire	Documents, Visite de terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Des contrats ou ententes de collaboration, • Rapports et documents des organisations concernées. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain
II) 1.4	6.3	Le concessionnaire a entrepris les démarches nécessaires pour son adhésion à un système de certification forestière internationalement reconnu.	Volontaire	Documents, Visite de terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat avec un cabinet accrédité, • Plan stratégique de la société, • Attestation et résultats d'audit, • Communications diverses. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <p><u>Autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain.

II) 1.5	nouveau	Le concessionnaire est accrédité dans un système de certification forestière internationalement reconnu.	Volontaire	Documents	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat avec le cabinet accrédité, • Attestation et résultats d'audit. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u>
<p>II) 2</p> <p>Le concessionnaire est sérieusement engagé dans l'amélioration de ses activités d'exploitation forestière</p>					
II) 2.1	1.14	Le concessionnaire développe et met en oeuvre des politiques et des pratiques visant à minimiser le volume de courçons abandonnés sur les parcs à bois et en forêt dans une perspective de EFI/RIL.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Carnets de chantier, • Lettres de voiture <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain
II) 2.2	1.11, 1.12	Le concessionnaire développe et met en oeuvre les techniques d'abattage directionnel dans une perspective de EFI/RIL, incluant la formation de son personnel.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plan et rapports de formation, • Études techniques <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain, • Entrevue avec des personnels
II) 2.3	1.11, 1.12	Le concessionnaire développe et met en oeuvre des politiques et des pratiques visant à optimiser la localisation des routes forestières, des pistes de débardage et des parcs à bois, dans une perspective de EFI/RIL.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation, • Études techniques <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain, • Entrevue avec des personnels

II) 3						Le concessionnaire est sérieusement engagé dans l'amélioration de ses activités de transformation du bois					
II) 3.1	4.6	Le concessionnaire va au delà des taux de transformation locale prévue par la réglementation forestier. (Pour favoriser l'emploi local)	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports et statistiques de production, • Carnets de chantier, • Carnet d'usine • Rapport de production <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage des taux de transformation affichés par les entreprises <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site 						
II) 3.2	1.13, 4.6	Le concessionnaire investit dans son outil de production, dans les procédés et dans la formation des personnels pour améliorer les rendements matières et les taux de transformation locale.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'investissements (équipements), • Rapports et statistiques de production (et calcul de rendement matière), • Rapports de formation, • Carnets de chantier, • Carnet d'usine, • Rapport de production. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site 						
II) 3.3	nouveau	Le concessionnaire investit davantage dans la deuxième et troisième transformation	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'investissements (équipements), • Rapports et statistiques de production (et calcul de rendement matière), • Rapports de formation, • Carnets de chantier, • Carnet d'usine, • Rapport de production. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site 						
II) 3.4	nouveau	Le concessionnaire développe de nouveaux produits et recherche de nouveaux marchés permettant un élargissement de la gamme d'essences forestières utilisées.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports et statistiques de production et de ventes, • Carnets de chantier, • Carnet d'usine, • Rapport de production. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site 						

II) 4						Le concessionnaire est sérieusement engagé dans l'amélioration des conditions socio-économiques de ses employés et de la population locale									
II) 4.1		4.2		Le concessionnaire élabore et met en œuvre des processus de consultation avec les populations locales, en collaboration avec l'Administration et la société civile.		Volontaire		Documents, Visite de Terrain		<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus et procès-verbaux, <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> Idem à ci-dessus <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> Visite terrain, Information de tiers Entrevue avec la population locale 					
II) 4.2		4.5		Le concessionnaire met en place des infrastructures médico-sociales et socio-économiques au delà des obligations prévues au cahier des charge.		Volontaire		Documents, Visite de Terrain		<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus et procès-verbaux, Accuse de réception de travaux <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus et procès-verbaux, <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> Visite terrain, Information de tiers Entrevue avec la population locale 					
II) 5						Le concessionnaire est sérieusement engagé à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement									
						En rapport avec la viande de brousse.									
II) 5.1		5.2		Le concessionnaire participe à l'élaboration et contribue financièrement et matériellement à la mise en œuvre d'un plan de gestion participative et durable de la faune, en collaboration avec l'Administration, les communautés locales et les ONG concernées.		Volontaire		Documents, Visite de Terrain		<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion de la faune, Règlement intérieur et documents de politique Procès verbaux des consultations, Accusé de réception des travaux entrepris, Rapports de projet et d'activité. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> Documents d'aménagement (Plan de gestion de la faune), Procès verbaux des consultations <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> Visite terrain, Information de tiers Entrevue avec la population locale 					

II.5.2	5.1	Le concessionnaire appui la création et le développement de système de surveillance et de contrôle des activités de chasse (par exemple par le biais d'Eco-gardes dans de poste de contrôle sur les routes d'exploitation forestière et dans le concession, ou par des mécanismes de cogestion), le tout en collaboration avec l'Administration, les communautés locales et les ONG concernées.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Documents d'aménagement (Plan de gestion de la faune), • Contrats de travail, • Rapports de contrôle, • Liste de sanctions <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports de contrôle • Liste de sanctions <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite terrain, • Information de tiers • Entrevue avec la population locale
		En rapport aux sites d'importance écologique officiellement reconnus.			
II) 5.3	5.3	Le concessionnaire a identifié et réalisé un inventaire et la cartographie des sites d'importance écologique.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • PA • Rapport d'inventaire des sites d'importance écologique, • Carte de zonage et d'infrastructures. <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de terrain
II) 5.4	5.3	Le concessionnaire élabore et met en œuvre un plan d'actions visant la protection des sites d'importance écologique, en collaboration avec l'Administration, les communautés locales et les ONG concernées.	Volontaire	Documents, Visite de Terrain	<u>Documents types à fournir par le concessionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action concernant la protection, • PA, • Carte de zonage et d'infrastructures <u>Documents types à fournir par l'Administration</u> <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de terrain